

(¹)

(N° 123.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 31 JANVIER 1854.

Budget des dépenses du Département de l'Intérieur pour l'exercice 1854 ⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. VAN GROOTVEN.

Augmenter de 8,000 francs le litt. A de l'art. 69 du chap. XV.

(¹) Budget, n° 162, session de 1852-1855.

Rapports, n° 43 et 108.

Amendements, n° 110, 114, 117, 120 et 123.
